

## Chapitre 1 : Les fondements de l'économie

### A : les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

#### Section I : les principaux acteurs économiques

##### I : les entreprises

C'est au sein des multiples et différentes entreprises dont l'ensemble définit dans une large mesure une économie nationale, que l'observation des faits économiques et sociaux est la plus ample et sans doute la plus visible. L'entreprise est une réalité qui tisse notre vie quotidienne car elle est un lieu où s'élaborent les produits que nous consommons, où sont réalisés les investissements, répartis les revenus, exportés les biens et services qui conditionnent l'équilibre commercial, créés des emplois nouveaux. Lieu de formation des profits, elle est l'élément essentiel du capitalisme. Elle agit sur l'environnement et modèle la société de demain. Selon A. Dauzat, le terme entreprise apparaît en France dès le XIIe siècle et, déjà, entreprendre *a le sens de* « se décider à faire une chose et s'engager dans son exécution ». Notons que les Américains parlent de *company* et les Anglais de *firm*. L'on sait combien, de la révolution du XVIe siècle à la révolution technologique des XVIIIe et XIXe siècles, de nombreuses entreprises capitalistes ont fleuri et étendu leur puissance dans les branches les plus diverses. Il est donc nullement surprenant que le terme entreprise n'ait été attribué qu'à la seule entreprise capitaliste. Ce sens est trop strict (car nous avons les entreprises coopératives, publiques et semi-publiques) mais il a le mérite de mettre l'accent sur une forme de production qui a pu fournir le modèle d'une institution économique à des formes de production récentes, même à celles d'entre elles qui en sont les plus éloignées.

Il est malaisé de donner une définition satisfaisante de l'entreprise mais il est possible présenter des définitions selon les auteurs. Si K. Marx ne voyait que le lieu de l'exploitation du prolétariat, J. Schumpeter parle peu de l'entreprise mais dresse le portrait d'un entrepreneur prompt à relever des défis, repoussant la routine pour aller contre l'ordre économique établi par ses innovations. M. Drancourt dans *Leçon d'histoire sur l'Entreprise de l'Antiquité à nos jours*, écrit que « L'histoire de l'entreprise est d'abord une histoire de l'entrepreneur...L'entreprise, c'est le refus du fatalisme ». Pour l'INSEE, l'entreprise est une entité disposant d'une autonomie de décision dans la production. Ainsi, l'entreprise peut comprendre un ou plusieurs établissements (la plus petite unité et lieu physique d'organisation de la production juridiquement dépendante du siège social), mais elle peut combiner également d'autres entités juridiquement autonomes mais économiquement dépendantes. La notion économique d'entreprise renvoie à trois niveaux d'analyse : l'établissement, la société (réalité juridique, fiscale et comptable), et le groupe (réalité financière) qui regroupe la société-mère, ses filiales et ses prises de participation en capital, généralement aux mains d'une holding.

Les entreprises constituent un ensemble hétérogène que l'on peut classer selon différents critères : la taille (micro-entreprises de moins de 10 personnes ou MIC, petites et moyennes entreprises de moins de 250, au de-là entreprises de taille intermédiaires, ETI et les grandes) le statut juridique (qui permet de distinguer les différentes formes et leur mode respectif de fonctionnement), l'importance commerciale (le chiffre d'affaires) et le secteur d'activité. La concentration est le processus au cours duquel la taille des unités de production s'accroît et le poids relatif des unités les plus importantes s'accroît. Pourtant le capitalisme de groupe n'a pas fait disparaître les PME qui s'insèrent dans les interstices disponibles du marché, souvent peu rentables pour les grandes sociétés ou acceptent des contrats de sous-traitance avec des donneurs d'ordres.

Si les PME font preuve d'une bonne adaptation malgré le mouvement de concentration, en raison de leur dynamisme et de leur flexibilité, la multinationalisation des entreprises ne cesse de se développer avec l'internationalisation des économies. Toute entreprise de grande taille a aujourd'hui une dimension internationale. L'internationalisation de l'activité des entreprises est un phénomène ancien, mais qui s'est accéléré après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, le poids économique de ces FTN face aux Etats est parfois démesuré quand on sait que le chiffre d'affaires des 95 plus grandes FTN non financières était supérieur au PIB des Etats-Unis en 2016. Selon les données de Mergermarket, les rachats et ventes d'entreprises dans le monde ont totalisé 3200 milliards de dollars en 2020 malgré la crise ce qui confirme l'élan, une fois de plus, de concentration du capital. La mondialisation des échanges et la globalisation financière modifient à la fois l'horizon de décision des entreprises et fait apparaître un nouveau gouvernement de ces dernières : le développement des NTIC provoque la modularisation du processus productif qui, organisée à l'échelle mondiale, se traduit par une division internationale du processus productif. Quant au « gouvernement d'entreprise », le pouvoir change de main et les nouveaux managers, ceux des fonds de pension, jouent un rôle croissant au sein des conseils d'administration. La recherche de la rentabilité des placements devient un objectif primordial. L'écart entre le rendement des fonds propres (le ROE, *return on equity*) et le taux d'intérêt à long terme sans risque est passé dans les pays de l'OCDE de 3 points dans les années 1990 à 13 points aujourd'hui (*L'économie post-Covid* de P. Artus et O. Pastré). Cet écart vient surtout d'une exigence plus forte de rendement du capital, corrigé du risque. Une prime de risque aussi élevée a pour cause l'accroissement des délocalisations vers les pays émergents à faibles coûts salariaux, les rachats d'actions financés par l'endettement depuis 2004 (qui accroissent mécaniquement le rendement des fonds propres et le partage des revenus défavorable aux salariés, d'où la faiblesse de la demande des ménages).

## II : Les ménages

Ce que nous nommons aujourd'hui un ménage tel qu'il est défini par l'INSEE (ensemble des individus vivant sous un même toit) est constitué le plus souvent d'une famille nucléaire (parfois monoparentale), mais il peut s'agir aussi de couples sans enfant, de personnes seules. Apparaissent ainsi regroupées des personnes très hétéroclites puisque seront considérés comme tels une famille traditionnelle mais l'ensemble des gendarmes, pompiers ou militaires habitants dans une caserne ou encore l'étudiant célibataire, l'ensemble des colocataires d'un appartement. En outre, la comptabilité nationale intégrera sous cette appellation les entrepreneurs individuels. On distinguera cependant les ménages dont la fonction est la consommation, et qui tirent leurs revenus d'un travail salarié ou non, ou de la propriété, des entreprises individuelles dont la fonction est de produire des biens et services, en vue de leur vente. Si les entreprises individuelles ont été incluses dans les ménages, c'est parce qu'elles ne possèdent pas de personnalité juridique distincte (leur patrimoine est confondu avec celui du ménage correspondant).

Notons que la comptabilité nationale regroupe les différents partenaires de la vie économique en **cinq secteurs institutionnels** en fonction de deux critères : leur fonction principale (produire, consommer, etc.) et leurs ressources principales. Ainsi, les sociétés non financières, qui sont des entreprises, produisent des biens et services non financiers marchands et leurs ressources proviennent pour l'essentiel du montant des ventes. Quant aux ménages, leurs ressources proviennent de la rémunération des facteurs de production (travail et capital sous ses diverses formes) et de transferts. En 2020, la France a passé les 67 millions d'habitants et plus de 90 % des actifs étant salariés (plus de 25.5 millions).

| Secteur institutionnel                                  | Fonction principale   |
|---|---|
| • Sociétés financières                                  | • Produire des services financiers  |
| • Sociétés non financières                              | • Produire des biens et services marchands non financiers                               |
| • Institutions sans but lucratif au service des ménages | • Produire des services non marchands à partir de contributions volontaires des ménages |
| • Administrations publiques                             | • Produire des services non marchands à partir de contributions obligatoires            |
| • Ménages (y.c entreprises individuelles)               | • Consommer   |

## III : les pouvoirs publics

La comptabilité nationale retient comme secteur institutionnel l'expression Administration publiques (APU). Elles regroupent l'administration centrale, les administrations locales, les administrations de Sécurité sociale ; leur fonction est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et du patrimoine ; leurs ressources principales sont les prélèvements appelés obligatoires : les impôts, taxes et cotisations sociales.

Selon les libéraux du XVIIIe et du XIXe siècle, l'Etat doit être un Etat-minimal dont les fonctions se limitent aux fonctions régaliennes. Dans la réalité, même si au XIXe siècle ses interventions furent limitées, elles demeurent non négligeables. En France, J de Villèle, ministre de Charles X, gêné par le fait que le budget de l'Etat avait, pour la première fois au XIXe siècle dépassé le million de francs, déclame en 1828 à l'assemblée nationale : « Messieurs les députés, plus jamais vous ne reverrez ce chiffre » ! Effectivement, il ne cessa de s'accroître pour atteindre 3.47 millions en 1899 (R. Thion de Chaume : *L'accroissement des budgets de l'Etat aux XIXe siècle* thèse Paris 1900). Progressivement les ingérences de l'Etat dans l'économie s'accroissent et subissent un « effet de cliquet » (elles sont flexibles à la hausse mais rigides à la baisse).

Nous assistons à une mutation des dépenses publiques des États modernes et à une augmentation généralisée de leurs dépenses depuis deux siècles. Peacock et Wiseman dans (*On the growth of public expenditure*) ont parlé d'un effet de déplacement dû aux guerres au XXe siècle. Peu à peu, les fonctions de l'Etat se transforment, il devient le garant de l'intérêt général et se donne pour objectif de mettre la population à l'abri du besoin et du risque ; il devient un Etat-providence (*welfare state* ou Etat du bien-être). Cette conception s'oppose à celle de l'Etat-gendarme, selon laquelle l'Etat reste cantonné dans des fonctions non économiques. L'Etat-providence, dont l'inspiration théorique est le keynésianisme et plus spécialement les rapports de W.H Beveridge qui jettent les bases d'un système moderne de sécurité sociale. Dans son livre *Du travail pour tous dans une société libre*, Beveridge explique qu'une économie moderne peut être à la fois solidaire et efficace parce que les systèmes de protection sociale et d'éducation participent au soutien de la demande et à l'entretien de la force de travail tout en répondant aux besoins sociaux.

Depuis le début des années 1980, à la suite de la Grande-Bretagne avec M. Thatcher et des Etats-Unis avec R. Reagan, les pays développés libéralisent leurs économies. L'Etat est moins considéré comme le garant de l'intérêt général, il cède sa place au marché, qui seul peut, selon, les libéraux, assurer l'optimum économique. Le rejet de l'Etat-providence se traduit dans les faits par un mouvement de privatisation, une déréglementation, des tentatives de baisse des taux de prélèvement obligatoire et des tentatives, souvent vaines, de lutte contre les déficits publics. Néanmoins, la violence des crises financières et réelles de 2007-2008 a remis en valeur le rôle d'amortisseur social de l'Etat interventionniste et redonne sa place à la politique budgétaire discrétionnaire. La crise de 2020, différente de celle des *subprimes*, (en ce sens qu'elle n'est pas un choc demande liée à la contraction du crédit, mais un choc d'offre) se traduit par une monétisation de la dette publique (crise macroéconomique) et une modification des structures économiques (crise microéconomique) qui provoque un énorme besoin de réallocation des emplois nécessite un retour en force des Etats. Beaucoup redoutent de voir les inégalités sociales se creuser et malgré les déficits publics, les Etats devront prolonger en 2021 les soutiens d'urgence. Au niveau de l'OCDE, la base monétaire (ou monnaie banque centrale) était de 3000 milliards de dollars en 2007, de 14 000 en 2019 et serait de plus de 25 000 milliards de dollars en 2021. Une telle masse de liquidités risquant de provoquer de nouvelles bulles financières et immobilières ne peut qu'engendrer de nouvelles politiques économiques actives appropriées.

#### **IV : les banques et les institutions financières**

La comptabilité nationale retient dans les secteurs institutionnels celui des sociétés financières. Elles regroupent les institutions financières proprement dites (les banques, dont la banque centrale, et des intermédiaires comme les caisses d'épargne), dont la fonction première est de financer, grâce à des ressources principalement empruntées, et les sociétés d'assurance, qui reçoivent des primes (ou des

cotisations sociales volontaires dans le cas des mutuelles) et versent des indemnités en cas de réalisation d'un risque. La banque joue un rôle clé car c'est l'institution financière habilitée à recevoir des dépôts du public et à accorder, grâce à ceux-ci des crédits. Les banques opèrent ainsi une transformation monétaire : à partir de leurs ressources monétaires (dépôts à vue) et d'épargne (placements), elles accordent des crédits à court, moyen et long terme. Elles transforment ainsi des dépôts d'une durée courte en crédits longs pour l'investissement. D'autre part, elles interviennent dans la mutualisation des risques, en associant dans leurs actifs de multiples engagements, les pertes des débiteurs défaillants étant compensées par les avoirs des créanciers.

Les Trente Glorieuses furent marquées par une forte concentration des banques, mais également par une diversification croissante de leurs activités qui ont amené à un remaniement de la loi bancaire. Afin de dynamiser le crédit bancaire, le gouvernement procède à une première « déspecialisation » du secteur, avec les décrets Debré-Haberer de 1966 et 1967. Les banques de dépôt sont ainsi autorisées à collecter des dépôts de plus de deux ans, et à prendre des participations dans des entreprises industrielles jusqu'à 20% du capital de ces dernières, contre 10% auparavant. De leur côté, les banques d'affaires ont désormais la possibilité de collecter les dépôts à vue des particuliers, et d'ouvrir des agences. Ce mouvement de décloisonnement du crédit sera parachevé par la loi du 24 janvier 1984 : portée sur les fonds baptismaux par J. Delors, elle supprime toute distinction entre banques de dépôt et banques d'affaires. Sonnant ainsi le glas de la loi de 1882 qui avait séparé de manière stricte les banques selon leurs spécialités, afin que l'épargne liquide des ménages ne se trouve pas immobilisée dans des crédits à long terme, rendant de facto son remboursement impossible au cas où une panique financière provoquerait des retraits d'argent massifs.

Si durant presque un siècle les banques ont eu une activité essentiellement de collecte de l'épargne et d'octroi de prêts, une nouvelle activité les caractérise, celle de services aux agents économiques, ménages et entreprises. Elles multiplient les types de cartes bancaires, gèrent les actifs des particuliers et réalisent des montages d'OPA (*takeover bid*), par des dépeçages d'actifs par exemple, pour les groupes industriels et financiers. Le krach de 1987 a provoqué une explosion des OPA amicales, hostiles, des OPE (*exchange offer*) et a contraint les banques à se spécialiser dans des services financiers complexes qui sont devenus une source essentielle de revenus pour elles. La désintermédiation rend plus difficile l'évaluation et le contrôle de la masse monétaire d'autant que l'activité bancaire s'est internationalisée et s'accompagne d'une concentration sans précédent. La crise de solvabilité et de titrisation des banques des années 2008-2009 a relancé l'idée de cloisonner les activités bancaires. Ces chocs ont montré que certains avantages de la banque universelle pouvaient se transformer en inconvénients dès lors que le levier financier avait été utilisé de façon trop systématique et que des banques de grande taille en situation difficile faisaient peser un risque systémique. De nombreuses voix aux Etats-Unis vont alors plaider pour un nouveau *Glass Steagall Act*, voyant dans la séparation entre activités de marché et autres activités bancaires, un moyen de se prémunir contre les crises bancaires d'ampleur.

## **V : Les associations**

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) forment le 5<sup>ème</sup> secteur institutionnel de la comptabilité nationale. Elles produisent des services non marchands à partir des cotisations volontaires. L'INSEE estime à 1.3 million le nombre d'associations en activité totalisant ainsi 12.7 millions de bénévoles et 1.8 millions d'emplois particulièrement dans le secteur sanitaire et social qui emploie presque le million de salariés (ETP). Les budgets sont très variables selon la taille des associations et seules 5 % des associations disposent de budgets supérieurs à 150 000 € mais la myriade de petites unités a une place importante dans l'action sociale. L'INSEE estimait la part des associations à 2.9 % du PIB en 2014 avec 3.5 milliards de dons et mécénat.

## **VI : L'extérieur, un acteur non négligeable**

Aux cinq secteurs institutionnels de la comptabilité nationale, s'ajoute ce qui est appelé le reste du monde qui est l'ensemble des unités non-résidentes avec lesquelles les unités résidentes effectuent des opérations qui ne peuvent plus être considérées comme une annexe de la vie économique nationale. La balance des paiements (qui est celle de la nation et non de l'Etat) est le document statistique et comptable dont la présentation permet d'enregistrer pour un pays l'ensemble des flux réels, monétaires et financiers correspondant aux échanges internationaux entre les résidents et les non-résidents pour une période donnée.

## **Section II : les grandes fonctions de l'économie**

Plusieurs définitions de la science économique sont proposées « L'objet de l'économie politique est la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses » proposait J.B Say. En 1959, dans *Pourquoi nous travaillons*, J. Fourastié, écrit : « La science économique est celle qui a pour objet la production, la consommation et l'échange de biens et services rares ». J. Stiglitz et C.E Walsh proposent dans *Principes d'économie moderne* : « La science économique étudie la façon dont les individus, les entreprises et les pouvoirs publics font des choix dans nos sociétés. Ces choix et les arbitrages qu'ils impliquent sont incontournables parce que les biens, les services et les ressources désirées sont nécessairement rares ». D'après ces définitions des grands économistes, on peut synthétiser et proposer la définition suivante : La science économique étudie la façon dont les individus ou les sociétés utilisent des ressources rares en vue de satisfaire au mieux leurs besoins. Elle est une science sociale qui étudie la manière dont les hommes s'organisent pour produire, répartir, distribuer et consommer les biens et les services destinés à satisfaire leurs besoins, ce qui signifie que la production est le domaine premier de l'étude.

### **I : La production**

#### **a : et sa mesure par le PIB**

La production est l'ensemble des biens et des services produits au cours d'une période par une personne, une entreprise ou un pays. On distingue la production marchande, qui est vendue sur un marché à un prix qui couvre au moins les coûts de production et dans le but est lucratif, de la production non marchande, qui est fournie à ses bénéficiaires gratuitement ou à un prix nettement inférieur à son coût de production. La valeur de la production réalisée au cours d'une année peut être mesurée à l'aide de différents agrégats. C'est ainsi que l'on calcule au niveau national le PIB (produit intérieur brut), cet indicateur phare à l'aune duquel se jaugent les Etats et se prennent les décisions économiques et sociales. En 1931, le congrès des États-Unis sollicite S. Kuznets pour construire un indicateur permettant de mesurer les effets de la Grande Dépression, ce qui l'amène à élaborer le produit intérieur brut (PIB). Cet indicateur mesure l'ensemble des richesses produites (biens, services marchands et non-marchands) en une année à l'intérieur d'un territoire donné. En 1976, le passage de la production intérieure brute au produit intérieur brut signifie la prise en compte des services non-marchands en les évaluant aux coûts des facteurs de production. Il est dit « brut » car on ne tient pas compte de la consommation de capital fixe (ou amortissement) qu'il faudrait défalquer. Pour calculer le PIB (somme des valeurs ajoutées brutes), qui regroupe des éléments aussi disparates que des missiles, des biens alimentaires ou des consultations médicales, il a fallu prendre, comme principe d'agrégation, le prix en monnaie de ces différents biens. L'utilisation, comme étalon, de la monnaie, que dévalorise l'inflation, impose de déflater les indices d'évolution des agrégats.

Le PNB (produit national brut) est l'agrégat de la comptabilité nationale qui représente les ressources dont disposent les agents économiques d'un pays pour une durée donnée. Il peut se calculer de

plusieurs façons : le PNB au prix du marché est égal au PIB moins les revenus du travail et de la propriété versés au reste du monde, plus les revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde. Le PNN (produit intérieur net) ou RN (revenu national) est égal au PNB moins la consommation de capital fixe. De même, on peut calculer le PNB/habitant en divisant le montant du PNB d'une année donnée par la population totale de la même année.

### **b : Le PIB : un indicateur plus qu'imparfait**

Depuis plus de trente ans, le PIB est critiqué parce qu'il est insuffisant pour estimer la richesse et devient de plus en plus concurrencé par des indicateurs mesurant la qualité de vie ou prenant compte de l'environnement. « La mesure du revenu national peut difficilement servir à évaluer le bien-être d'une nation », avertissait, en 1934, devant le Congrès américain, S. Kuznets, son inventeur (prix Nobel en 1971). La commande d'un indicateur synthétique de l'activité économique nationale pour guider et mesurer les orientations politiques avait été faite pendant la grande dépression des années 1930. Conscient de ses lacunes, Kuznets l'avait présenté comme un indicateur de l'activité productive et avait mis en garde contre les risques d'utilisation abusive. Ce qui n'a pas empêché, par la suite, de lui faire tout mesurer. Sa croissance est toujours considérée comme une mesure de la santé économique d'un pays. Que ce soit par son évolution ou par son ratio par habitant, le PIB n'est qu'une mesure globale, une moyenne. Il ne permet pas d'appréhender ni les inégalités sociales ni leur évolution. On peut très bien avoir un PIB moyen qui augmente alors que les revenus qu'il est censé mesurer diminuent pour une majorité de la population et augmentent fortement pour une minorité. Le PIB additionne tout ce qui peut être évalué en termes monétaires, à savoir la valeur brute des biens et services produits sur le sol national dans un trimestre, ainsi que le coût des services des administrations publiques. Son gros défaut est de ne pas faire la différence entre une nuisance et une richesse. « Si les États-Unis ont un PIB supérieur à l'Europe, c'est aussi parce qu'ils ont toujours été en guerre », relève J. Le Cacheux. À l'inverse, la baisse du nombre d'accidents de voitures en France il y a quelques années avait fait fléchir l'indicateur de référence, moins de soins médicaux lourds et d'achats de voitures ayant été comptabilisés. Par ailleurs, le travail domestique, le bénévolat ou les activités informelles ne sont pas intégrés dans son calcul, en dépit de leur utilité sociale ou de leur contribution à l'économie dans les pays pauvres. Le calcul du PIB s'appuyant sur la comptabilité nationale, ne prend en compte que ce qui est déclaré par l'Etat et ignore tout travail non rémunéré, travail au noir ou production encaissée en liquide et non déclarée.

## **II : La répartition des richesses : revenus primaires et revenus secondaires**

De façon générale, la répartition est le processus de distribution des richesses disponibles entre les groupes et les divers individus d'une société. Si dans toute société, il y a des mécanismes de répartition, la forme et les modalités varient suivant les systèmes économiques. Dans l'économie de marché la répartition se fait à deux niveaux. On sépare les revenus primaires, perçus en contrepartie directe ou indirecte de la participation des agents à l'activité productive des revenus secondaires, perçus sans contrepartie directe et immédiate à l'activité productive qui sont issus des mécanismes de redistribution.

### **a : Le partage de la valeur ajoutée et la répartition primaire des revenus**

a1 : Si le revenu est ce que perçoit une personne physique ou morale au titre de son activité ou de ses biens au cours d'une période donnée, la répartition des revenus est définie comme l'ensemble des opérations de répartition de la valeur ajoutée entre les différents actifs et inactifs d'une économie nationale. Les revenus définis comme primaires résultent d'un effort productif et proviennent soit du travail, soit du capital. Dans la plupart des pays développés, entre 80 et 90 % de la population active est salariée. Le salaire constitue donc l'essentiel des revenus du travail. Un entrepreneur qui travaille

dans son entreprise a pour partie un revenu du travail. Les apporteurs de capitaux touchent des revenus de la propriété. Ces revenus peuvent être liés au droit d'exploitation ou d'utilisation d'un bien ou à l'usage même du bien en capital. Dans la première catégorie, on distingue les taux d'intérêt, les loyers et les rentes. Cette première catégorie concerne aussi les revenus provenant des actifs incorporels comme les redevances. La seconde catégorie de revenus de la propriété est constituée par les profits des entreprises. On distingue le profit effectif et le profit distribué qui prend le nom de dividende. Au niveau de la comptabilité nationale, le compte exploitation a pour objectif de faire apparaître l'EBE (excédent brut d'exploitation) :  $EBE = VA - [\text{coûts du travail (salaires bruts + charges patronales)} + \text{impôts liés à la production}]$ .

a2 : Il est possible, en simplifiant, de dégager deux grandes théories de la répartition. Les libéraux considèrent que les revenus primaires sont justes, car ils sont, en économie de marché, le résultat d'une réelle contribution aux richesses et qu'il est néfaste d'encourager la redistribution des richesses à partir des revenus sociaux. F. Hayek considère que la rémunération de chacun, dans une économie où seul le marché règne dépend essentiellement de l'observation attentive des signaux du marché. Pour les néoclassiques, la rémunération aussi bien du travail (les salaires) que du capital (les profits) se fait selon la productivité marginale ce qui permet une allocation optimale des ressources. Le profit doit correspondre à la productivité marginale du capital. Le revenu est toujours la contrepartie d'un effort productif. Les marxistes, au contraire, parlent d'exploitation car le salaire est indépendant de l'effort fourni, il est le prix de la force de travail, ce qui permet au capitaliste d'encaisser la plus-value. Le profit est la forme modifiée, convertie de la plus-value, qui se manifeste comme excédent.

### **b : Place et rôle des revenus secondaires ou de transfert**

Les revenus de transfert ou sociaux sont des revenus attribués à des agents économiques en vue de prendre en charge certains risques déterminés ou à assurer certains droits sociaux sans contrepartie équivalente et simultanée de la part du bénéficiaire. Lorsque le tiers intervenant est un organisme public ou parapublic, on parle de prestations sociales, sauf dans le cas de transferts à but économique en faveur des entreprises. La redistribution des richesses mise en place par l'Etat providence comprend l'ensemble des prélèvements (cotisations sociales et impôts) et des réaffectations de ressources opérés par les administrations publiques affectant les revenus des ménages (prestations sociales et consommations collectives). De manière générale, deux types de redistribution peuvent être distingués : la redistribution horizontale dans laquelle le bien-portant paie pour le malade, l'actif pour le retraité, le célibataire sans enfants pour les familles nombreuses, etc. (les mécanismes de la Sécurité sociale sont la meilleure illustration de cette première catégorie). Les études quantitatives menées en France montrent l'importance de la redistribution horizontale : le budget de la sécurité sociale, qui ne constitue qu'une partie de ce type de redistribution, est supérieur à celui de l'Etat. Les dépenses du régime général et du FSV (Fonds de solidarité vieillesse) ont dépassé les 400 milliards d'euros en 2019 et celles de l'Etat étaient aux environs de 350. La redistribution verticale est une notion plus globale qui envisage l'effet du dispositif de transferts sociaux en termes de réduction des inégalités entre les catégories sociales.

Les principales prestations sociales sont attribuées en France par la Sécurité sociale, l'UNEDIC ou encore les collectivités locales (RMI créé en 1989 devenu le RSA en 2009). Ils portent sur la santé (maladie, accident du travail), la vieillesse (retraite, minimum vieillesse), la famille (allocations familiales, maternité) et l'emploi (assurance-chômage). Revenus primaires + transferts – impôts = Revenus disponibles. En clair, le revenu disponible brut (RDB) représente l'argent à disposition des ménages pour consommer et épargner. Or, la part des prestations sociales y a plus que doublé depuis 1949, passant de 13,8 % à 35,9 % en 2017. Le système socio-fiscal redistribue davantage aux ménages qu'il ne leur prélève. Les revenus primaires atteignent 1 644 milliards d'euros en 2018. Les prestations sociales et les transferts sociaux les majorent de 914 milliards d'euros. À l'inverse, les cotisations sociales et les impôts courants les minorent de 729 milliards d'euros. Le RDB s'élève ainsi à 1 830

milliards d'euros en 2018, soit un niveau 11 % plus élevé que les revenus primaires. En 2000, le RDB était supérieur de 8 % aux revenus primaires ; il a atteint un niveau jusqu'à 13 % supérieur à ces revenus en 2009 et 2010, à la suite de la crise de 2008, du fait à la fois du dynamisme des transferts sociaux perçus par les ménages en 2009 et 2010 et d'une baisse de leurs revenus primaires en 2009.

Pour Keynes, la restauration du plein-emploi passe une redistribution des revenus, dans la mesure où, les classes pauvres ayant une propension à consommer plus forte que les classes riches, la propension moyenne s'en trouvera relevée d'autant. Il recommande cependant « d'autoriser la pratique du jeu (de l'enrichissement) sous certaines règles et dans certaines limites ». Il existe bien des inégalités justifiables aux yeux de Keynes : ce sont celles qui sont susceptibles de profiter au plus grand nombre, dans la mesure où elles stimulent l'accumulation du capital. Mais dès lors que l'inégalité des revenus et des patrimoines ne sert plus à augmenter la richesse sociale, mais ne fait qu'entretenir le désir d'argent, elle devient des inégalités « excessives » et elles sont d'autant plus condamnables si elles entretiennent un « jeu d'argent » qui empêche le retour au plein emploi. Du point de vue de l'analyse économique, la nécessité d'une action redistributive renvoie chez Keynes à deux notions liées : d'une part, celle de système capitaliste, conçu comme distinct de la notion plus générale « d'économie de marché », et d'autre part celle de répartition, au sens fort de partage de la richesse entre groupes d'intérêt. On sait que Keynes accueille avec enthousiasme le rapport Beveridge (1942), et soutint son auteur de tout son prestige. Influencé par la pensée de Keynes et prolongeant certains aspects de celle-ci, Beveridge part d'une idée-force très simple : vu le stade de richesse globale qu'a atteint le pays, l'indigence de certains citoyens est un scandale qui doit être éliminé et qui peut l'être par un effort systématique de la nation. Dans *Full Employment in a Free Society* (1944, *Du travail pour tous dans une société libre*), ouvrage qui, deux ans après la parution du rapport, présente les solutions proposées dans celui-ci de façon plus approfondie et les situe dans une perspective keynésienne, il écrit : « À l'avenir, l'État aura la charge d'une nouvelle fonction publique. Il doit assurer un *décaissement total suffisant* pour protéger ses citoyens contre un chômage massif aussi énergiquement qu'il lui appartient de les défendre [...] contre le vol et la violence. » Ainsi apparaît l'idée d'un droit de chacun à la sécurité sociale, à la garantie d'un revenu minimum et à l'emploi. De manière précise, le rapport décrit les mesures à prendre pour assurer à tous une protection effective contre certaines infortunes, telles, la perte de l'emploi, la maladie, l'ignorance.

### **III : L'utilisation des revenus : consommation, épargne et investissement**

#### **a : la consommation et l'épargne des ménages**

La consommation est définie comme l'utilisation d'un bien ou d'un service répondant à un besoin entraînant à plus ou moins long terme sa destruction. Si le besoin à satisfaire est propre à un individu, la consommation est individuelle ; si ce besoin est propre à une collectivité, cette consommation sera collective. La consommation appelée finale est sa destruction sans engendrer la création d'un autre bien. Dans le système élargi de comptabilité nationale (SECN) en 1976, elle ne comprend pas l'achat de logements neufs (investissements), ni les dépenses liées aux mécanismes de redistribution. Elle comprend en revanche les dépenses de santé, les loyers, les allocations logements et contribue à surestimer la consommation des ménages. C'est la raison pour laquelle le SECN en 1995 l'a remplacée par l'agrégat de consommation finale effective. Lorsqu'un bien ou un service est acquis par un consommateur en vue de satisfaire un besoin au prix de marché, la consommation est marchande. En revanche, s'il est acquis à titre gratuit (autoconsommation) ou quasi gratuit (service public), la consommation est non marchande. Les coefficients budgétaires permettent d'appréhender statistiquement le passage à de nouveaux comportements de consommation : de façon générale, ils mesurent la part d'un type de dépense d'un individu ou d'une catégorie de personnes dans l'ensemble de leur revenu.

On oppose le niveau de vie qui est l'ensemble des biens et des services dont peut disposer une personne au mode vie qui est l'ensemble des façons concrètes de se comporter, d'utiliser son temps, d'avoir des loisirs, d'organiser sa vie, compte tenu de ressources matérielles données et des contraintes sociales existantes. L'expression société de consommation souligne le caractère essentiel et omniprésent de la consommation dans les sociétés occidentales depuis les années 1930 aux Etats-Unis et les années 1950 en Europe de l'ouest. Cette notion peut désigner une société qui diffuse largement les biens d'équipement durables mais aussi une société qui multiplie les incitations à consommer. Dans le modèle standard néoclassique, le consommateur cherche un maximum de satisfaction. Supposé rationnel, il répartit ses dépenses entre différents biens en tenant compte à la fois de ses préférences et de sa contrainte budgétaire : le panier de biens « d'équilibre » se caractérise par l'égalité des utilités marginales des biens pondérés par leurs prix. Le coût d'opportunité est le gain que l'on aurait pu obtenir dans le meilleur emploi alternatif possible d'une ressource. La consommation est un fait économique et social car dans la société de consommation, les signes et les symboles de réussite se mesurent à l'importance de ce qu'on possède et la consommation devient le but ultime de la vie et de l'activité économique car tous les éléments de la vie deviennent des occasions de consommer. J. Baudrillard soutient l'idée que la société de consommation se caractérise par l'importance de l'effet signe dans le sens où l'aspect symbolique de la consommation, signe d'appartenance à un groupe social ou d'adhésion à une culture, devient l'élément central de la motivation de consommation. Dans la société de consommation, la détention de biens symboliques d'appartenance est un aspect important de l'intégration sociale et la consommation devient ostentatoire car elle a pour objectif de faire apparaître le statut social d'un individu ou d'exprimer son appartenance sociale comme le montre T. Veblen dans sa théorie de classe de loisirs en 1899.

En économie, on admet que la consommation est liée au revenu, flux qui peuvent être dépensés sans diminuer le montant du patrimoine. Dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Keynes s'intéresse de la variation des dépenses de l'agent économique en fonction de son revenu. Il écrit que « la propension à consommer est une fonction assez stable et le montant de la consommation globale dépend essentiellement du montant du revenu global » : plus les revenus augmentent, plus les personnes concernées consomment. Cependant, si les revenus augmentent rapidement, la consommation n'augmente pas aussi vite. En effet, une fois atteint un certain seuil, une partie des revenus est épargnée. Autrement dit, la consommation augmente avec le revenu mais moins proportionnellement. A court terme la propension moyenne à consommer est toujours supérieure à la propension marginale à consommer. Ce concept est considéré comme « flou » par les économistes, du fait de l'imprécision de Keynes et de son absence de modélisation. Ce flou a conduit les économistes à utiliser une fonction de consommation affine plutôt que la loi psychologique fondamentale. L'épargne est mesurée, sur le plan économique, par la différence entre le revenu disponible brut (RDB) et la consommation finale d'un agent. Pour Keynes, l'épargne est un résidu dans l'affectation du revenu. Elle est un gaspillage des ressources présentes qui ne peut qu'accentuer les déséquilibres économiques demain. A l'opposé, la tradition néoclassique considère l'épargne comme l'affectation d'une partie du revenu à la consommation future. Dans son ouvrage *A Theory of the Consumption Function* en 1957, M. Friedman propose d'établir les fondements microéconomiques des comportements de consommation sur la base des choix intertemporels. Il retrouve le résultat d'I. Fisher (1930), selon lequel la consommation dépend essentiellement non pas du revenu courant, mais de la richesse (à laquelle Friedman préfère la notion de « revenu permanent »). L'analyse microéconomique qu'il en donne jettera les premiers jalons de la remise en question des politiques interventionnistes de type keynésien et évoque la prudence des consommateurs.

### **b : épargne et investissement**

Le lien épargne et investissement fait l'objet d'une opposition radicale entre théorie classique et théorie keynésienne. La question des craintes d'une insuffisance d'épargne limitant le financement des investissements, ou d'un excès d'épargne limitant les débouchés en raison d'une insuffisance de

la consommation, constitue une question déterminante dans l'analyse économique. En effet, l'arbitrage des ménages entre épargne et consommation n'est pas sans conséquence sur le niveau de l'investissement.

L'opposition entre classiques et keynésiens est ici déterminante pour comprendre les enjeux autour de l'épargne. Pour les classiques dans le prolongement de la loi de Say, l'offre crée sa propre demande, il ne peut y avoir de crise de surproduction découlant d'une insuffisance de la demande. Par conséquent, si les marchés fonctionnent correctement, ils devraient conduire à un équilibre de l'offre et de la demande de capitaux sur le marché financier, et donc conduire à un équilibre entre épargne et investissement. L'épargne ne peut exister en surabondance pour les classiques, car la thésaurisation est impossible parce que l'épargne rencontre toujours l'investissement correspondant. Pour Keynes en revanche, les classiques confondent l'égalité comptable entre épargne et investissement et la relation de causalité entre les deux grandeurs. L'équilibre épargne-investissement est celui qui est constaté après coup (*ex-post*), mais il ne correspond pas forcément à une situation d'égalité entre l'épargne et l'investissement avant leur rencontre (*ex-ante*). En effet, le niveau des investissements ne dépend pas uniquement de la quantité d'épargne, et est déterminé par les débouchés anticipés pour la production. Les ménages peuvent désirer conserver leur épargne sous forme de liquidité (monnaie) plutôt que de la transformer en titres. La monnaie peut être désirée pour elle-même. Les motifs de spéculation peuvent prendre le pas sur les motifs de précaution et d'achats reportés. Une situation d'excès d'offre généralisée peut résulter d'une insuffisance de la demande effective des ménages qui privilégient l'épargne de précaution face à un avenir incertain, voir même une épargne de spéculation. L'excès d'épargne est alors la manifestation d'une insuffisance de débouchés pour l'activité économique, et constitue par ailleurs une source de sous-emploi du facteur travail. La croissance économique peut être ainsi insuffisante.

Le partage de la valeur ajoutée en France depuis les années 1970 permet, en bonne partie, de mieux comprendre l'évolution du taux d'investissement (FBCF/PIB) des entreprises et le taux d'épargne (épargne brute/PIB) sur le long terme de celles-ci (v dossier documentaire).

### **c : Les échanges extérieurs**

Les échanges extérieurs de la France concernent les échanges ayant des implications économiques entre le territoire français et le reste du monde. Ces échanges portent sur des marchandises et des services, mais concernent également des transferts financiers liés à des opérations de répartition (par exemple les rapatriements de revenus) ou des opérations de capital [par exemple des transferts de devises liés à des investissements directs à l'étranger (IDE)]. La balance commerciale est le document comptable qui regroupe pour un pays les importations et les exportations de marchandises de ce pays au cours d'une période donnée. Les évaluations officielles retiennent les prix FAB (franco à bord) qui correspondent à la valeur des exportations et des importations à la frontière du pays exportateur. Concernant les importations, on établit d'abord la valeur de chaque importation au prix CAF (coût assurance fret). Depuis une quarantaine d'années, on note trois phases quant au solde de la balance commerciale française. La période 1993-2002 est la seule depuis 1945 qui a connu un excédent permanent des échanges avec l'extérieur. Un solde positif ne traduit pas nécessairement une situation satisfaisante sur le plan économique car, en cas de récession, les importations peuvent diminuer par la suite du ralentissement de la consommation et de l'investissement. Cependant, le solde positif traduit souvent l'efficacité de l'appareil productif national et le choix de bonnes spécialisations.

**En 2018, La France se classe à la 7ème place** du top 10 des pays exportateurs de biens et possède 3 % de Part de Marché (PDM) mondial représentant ainsi plus de 582 milliards de dollars. Mais concernant les pays européens, la France est toujours devancée par l'Allemagne (3ème). Dans le classement du top 10 des pays exportateurs de services, **la France maintient son rang de 4ème** avec une PDM de 5% soit plus de 287 milliards de dollars d'exportation. La France est toujours derrière l'Allemagne, classé à la 3ème place avec plus de 337 milliards de dollars d'exportation mais devant la chine (5ème) avec

265 milliards de dollars d'exportation. Les États-Unis sont toujours leaders avec presque 14% de PDM pour une valeur de 808 milliards de dollars. Les exportations mondiales de marchandises s'élevaient à 19 480 milliards de dollars en 2018.

A défaut de financer les importations par les exportations, le pays déficitaire se doit de payer en puisant dans ses réserves de devises mais préfère généralement payer à crédit ce qui pose néanmoins à terme le problème de la dette vis-à-vis des pays tiers. Les exportations de services peuvent parfois compenser les déficits de la balance commerciale en sachant toutefois que les services (en nette augmentation dans les échanges mondiaux) ne représentent encore qu'un tiers du compte des transactions courantes (biens + services + revenus + transferts courants). La balance des paiements regroupant l'ensemble des opérations d'un pays avec le reste du monde, les échanges extérieurs ne concernent pas que les transactions courantes car il faut tenir compte des opérations financières et de capital. Chaque jour, des sommes considérables se déplacent d'un pays à l'autre, soit dans une approche de court terme (investissements de portefeuille), soit dans une approche de long terme (IDE) pour financer les investissements ou effectuer des placements de longue durée. La balance des paiements (toujours équilibrée par construction), dégage des soldes intermédiaires, plus ou moins déficitaires ou excédentaires, dont l'interprétation prend une grande place dans l'analyse économique. Le solde du compte des transactions courantes et du compte capital indique la capacité ou le besoin de financement de la nation. Le solde de la balance des paiements représente l'opposé de ce qu'on appelle la variation de la position monétaire extérieure du pays. C'est la variation du patrimoine financier vis-à-vis du reste du monde. La mondialisation se traduit par une place grandissante des pays émergents dans les échanges mondiaux (et particulièrement la Chine). Cependant la croissance du marché national de ses pays et le ralentissement de la croissance des grandes puissances occidentales réduisent régulièrement la part des exportations de ces pays dans le PIB. Les exportations de la Chine étaient de 14 % du PIB en 1992, de 37 % en 2006 et sont de 21 % en 2018 (Douanes de la Chine OMC). Cependant, les relations sino-américaines demeurent toujours l'axe organisateur de l'ordre économique mondial, à la fois grâce à un partenariat occasionnel et à une forte rivalité. Les États-Unis ont toujours le plus grand marché national au monde et la Chine reste le plus grand détenteur de la dette publique américaine.